2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023

Bimensuel
socialiste
féministe
écologiste

solidarités

425
22 09 2023
4 fr. / 4 €

Social 5
Reconstruire la protection sociale pour toutes et tous

Racisme 11
France : les signes ostentatoires de l'islamophobie

International 12
Syrie : le processus révolutionnaire est toujours ouvert

À voir 15
Une expo sur la réalité de l'accueil, de Briançon à Calais

Édito

L'APPAUVRISSEMENT N'EST PAS UNE FATALITÉ !

Après le succès relatif de la manifestation pour le pouvoir d'achat, comment obtenir des succès concrets face au patronat ?

À première vue, la vague protestataire semble encore insuffisante pour que les organisations patronales et les parlements cantonaux accordent la demande de l'USS d'une hausse générale de 5 % des salaires pour toutes et tous au 1er janvier 2024.

Face aux arguments et refus patronaux et bourgeois, la démonstration du samedi 16 septembre ne suffira pas à changer le rapport de force. Les adversaires du salaire minimum sont surtout les partisan·ne·s du salaire maximum pour les cadres et les actionnaires.

Peut-on encore considérer comme « partenaires sociaux » les associations qui méprisent ainsi la majorité des salarié·e·s et se moquent de leurs difficultés financières ? Pierre-Gabriel Bieri, du Centre patronal, écrit que la baisse des salaires réels « *fait partie des aléas de la vie économique* », et qu'« *on ne peut pas exiger* [des entreprises] *des efforts excessifs uniquement pour maintenir le pouvoir d'achat de la population* ». Derrière la façade du « partenariat » se cachent la cupidité et le mépris de classe.

Pour la nôtre, l'inflation des prix, les hausses des loyers et les cotisations des assurances, →

National 3
LE LOGEMENT, UN DROIT FONDAMENTAL SOUMIS AU MARCHÉ

ont augmenté la précarité, en particulier chez les femmes et les personnes âgées. Cette situation fait la une des médias, mais les mandataires de la classe dirigeante y opposent, dans un haussement d'épaules, le maintien paradigmatique de la « compétitivité ».

Si nous voulons un partage plus équitable des richesses, alors il va falloir aller les chercher en dehors du cadre imposé par la « paix du travail ».

Il apparaît donc nécessaire de continuer une mobilisation active et massive sur les adaptations salariales à l'échelle des branches, des entreprises et des entités publiques. Cela signifie qu'il ne faut pas attendre tranquillement que les « négociations » avec les associations patronales et les exécutifs politiques se déroulent dans le secret et le silence.

Attendre que les résultats de ces tractations tombent en fin d'année pour réagir, c'est s'exposer à une défaite. Il sera trop tard pour réagir et la résignation risque de s'être installée.

Le plus vite possible, des assemblées doivent être organisées par les syndicats, ouvertes aussi aux non-membres, pour discuter et décider de la suite du combat pour les salaires. Dans certaines régions, des pétitions ont déjà été lancées pour demander aux autorités des hausses réelles des salaires. Cela peut constituer un premier pas, mais cela peut ne pas suffire. Des rassemblements et des manifestations sont aussi à préparer, afin de donner une dynamique de lutte aux revendications et les porter publiquement.

Enfin, dans un esprit d'anticipation, des préavis de grève doivent aussi être envisagés, pour marquer la détermination à donner une issue victorieuse et pouvoir construire un rapport de force suffisant.

La victoire syndicale à l'aéroport de Genève pourrait servir de modèle. Devant l'inflexibilité de la direction, un mouvement de grève large, bien préparé et organisé, a permis de faire plier un employeur qui faisait la sourde oreille. Face à l'arrogance et au mépris social, les actes doivent maintenant suivre les mots.

José Sanchez ■

AGENDA

National

SA 30 SEPT.
MANIFESTATION NATIONALE POUR LE CLIMAT
14 h Berne, Bollwerk

Genève

SA 23 SEPT. → DI 12 NOV.
EN TOUS LIEUX
Exposition d'Elisa Larvego.
Tables-rondes les 8 oct. et 12 nov.
Voir page 15
Ferme de la Chapelle, Lancy

ME 27 SEPT.
PRÉCARITÉ ET MONDE DU TRAVAIL
Table-ronde avec
- → Davide de Filippo, co-secrétaire général du SIT et président CGAS
- → Marie Leblanc-Rigal, assistante sociale et candidate au CN
- → Jessica Pini, travailleuse sociale et candidate au CdE+CN

19 h Salle du Cercle du Mail

JE 5 OCT.
LA PISCINE MUNICIPALE, ETHNOGRAPHIE SENSIBLE D'UN COMMUN
Conférence-débat avec
- → Cornelia Hummel, sociologue
- → Luca Pattaroni, sociologue

19 h Foound, Genève

VE 13 OCT.
BIEN VIVRE DANS LES LIMITES PLANÉTAIRES — QUELLES LUTTES CLIMATIQUES ET SOCIALES POUR CHANGER DE TRAJECTOIRE ?
Café politique avec
- → Julia Steinberger, co-autrice du dernier rapport du GIEC, prof. d'économie écologique
- → Manuela Cattani, ancienne co-secrétaire générale du SIT
- → Thibault Schneeberger, coordinateur d'actif-trafiC

19 h Université Ouvrière de Genève

Neuchâtel

VE 29 SEPT.
MANIFESTATION CONTRE LA VIE CHÈRE ET L'AUGMENTATION DES PRIMES MALADIE + CRITICAL MASS
17 h 30 Neuchâtel

Vaud

ME 13 SEPT. → JE 12 OCT.
EXPOSITION CHILE 1973–2023 : MÉMOIRES DU COUP D'ÉTAT
Pôle Sud, Lausanne

JE 28 SEPT.
BATAILLE AUTOUR DU SYSTÈME DE RETRAITE EN SUISSE : QUELLES ALTERNATIVES ?
Projection-débat avec
- → Pietro Boschetti & Claudio Tonetti (réalisateurs du documentaire projeté *Protokoll une histoire cachée du 2e pilier*)
- → Danièle Axelroud, experte fiscale, collectif #65 No Peanuts et Grève féministe
- → Marius Diserens, Conseiller communal Vert à Nyon, chargé de projet à Unisanté
- → Hadrien Buclin, Député Ensemble à Gauche, chercheur et candidat au Conseil des États

19 h Salle du Conseil Communal, Nyon

MA 3 OCT.
BIEN VIVRE DANS LES LIMITES PLANÉTAIRES : QUELLE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE EN SUISSE ?
Conférence-débat avec
- → Julia Steinberger, chercheuse en économie écologique
- → Cédric Durand, économiste à l'Université de Genève, institut La Boétie
- → Ella-Mona Chevalley, titulaire d'un Master en sciences de l'environnement et candidate au Conseil des États

19 h Espace Dickens, Lausanne

REJOIGNEZ-NOUS!

Marre de rester simple spectateur·ice·x, envie de participer, d'une manière ou d'une autre, à la construction d'un autre monde ? Alors n'hésitez pas, rejoignez solidaritéS !
→ solidarites.ch/rejoignez-nous

AVEZ-VOUS BIEN PAYÉ VOTRE ABONNEMENT?

Votre journal a besoin de vous ! Merci de vous assurer que votre abonnement pour l'année est bien réglé !
→ Sur notre site : solidarites.ch/abonnements
→ Par Twint, en scannant ce QR code

Impressum

Éditeur
Journal solidaritéS
Case postale 2089
1211 Genève 2
T +41 22 740 07 40
E journal@solidarites.ch
W solidarites.ch/journal

Tirage
5 000 exemplaires
17 nº par an

Comité éditorial
Clara Almeida Lozar
Nadia Badaoui
Clément Bindschoedler
Margaux Lang
Pierre Roboud
Noémie Rentsch
José Sanchez
Thomas Vachetta
Antoine Völki

Relecture
Iuna Allioux
Nathalie Delbrouck
Anouk Essyad
Clara Fonjallaz
Gaëlle Kovaliv
Aude Martenot
Guy Rouge
Françoise Wos

Maquette et mise en page
Niels Wehrspann

Couverture
Photo : Demir Sönmez
Statistique IPC : OFS

Abonnements

	fr.
Annuel	80
Étudiant·e·s, chômeurs·euses, AVS/AI…	40
Soutien	150
3 mois à l'essai	Gratuit !

▸ Pour payer : CCP 17-216950-1
IBAN CH28 0900 0000 1721 6950 1
Demandes d'abonnement et changements d'adresse :
▸ **abos@solidarites.ch**

Contacts régionaux du mouvement

Genève
25, rue des Gares
Case postale 2089
1211 Genève 2
T +41 22 740 07 40
E info@solidarites.ch
W solidarites.ch/geneve

Fribourg/Freiburg
Case postale 532
1701 Fribourg
E fribourg@solidarites.ch

Neuchâtel
Case postale 3105
2001 Neuchâtel
T +41 77 502 79 53
E ne@solidarites.ch
W solidarites.ch/ne

Vaud
5 place Chauderon
1003 Lausanne
T +41 79 302 38 34
E vaud@solidarites.ch
W solidarites.ch/vaud

Des membres de l'Asloca lors de la manifestation pour le pouvoir d'achat annonçaient le futur référendum contre l'affaiblissement de la protection des locataires voté 2 jours plus tard au Conseil national. Berne, 16 septembre 2023.

National Logement

LE LOGEMENT, UN DROIT FONDAMENTAL SOUMIS AU MARCHÉ

On l'a entendu à la radio et à la télévision, on l'a lu dans les journaux, on l'a scandé dans les rues de Berne le 16 septembre, tout augmente sauf les revenus de la population. On assiste même à une véritable explosion des coûts relatifs au logement (prix de l'énergie, hausse du taux hypothécaire de référence, indexation des loyers sur l'IPC, etc.). Comment expliquer ces augmentations et quelle vision peut-on défendre dans le système actuel ?

Même dans un pays aussi libéral que la Suisse, le logement bénéficie d'un statut particulier par rapport à d'autres biens de consommation. Il est par exemple soumis à un rendement maximal prévu par la loi, censé empêcher une spéculation capitaliste sur le dos des locataires. Quiconque loue actuellement un appartement dans une ville qui subit une pénurie de logements disponibles se rend bien compte que la situation a de toute évidence dérapé.

370 francs par mois de plus

Une étude commandée en 2022 par l'ASLOCA (Association suisse des locataires) révèle que, de novembre 2005 à novembre 2021, les loyers ont augmenté de 22,1 % alors qu'ils auraient dû *diminuer* de 10,3 %. Pour la seule année 2021, c'est donc en moyenne 370 francs par mois et par logement qui ont été payés en trop. Face à ce constat, une seule conclusion devrait s'imposer : le droit actuel ne permet pas d'atteindre le but qu'il s'est fixé en limitant le rendement maximal possible d'un bien immobilier locatif. Dans le système en place, il faudrait donc que l'État contrôle automatiquement et régulièrement les loyers.

Le droit du bail contre le droit au logement

Pour l'heure, ce contrôle fait défaut et est reporté de manière individuelle sur les locataires. La droite fanfaronne et répète que le droit du bail est déjà bien trop favorable aux locataires puisque ces personnes peuvent contester le loyer dans les 30 jours après la remise des clés de leur nouveau logement et chaque augmentation de loyer.

Comme le dit Olivier Feller (Conseiller national PLR/VD) dans le *24 Heures* du 6 septembre, *« c'est au locataire de faire les démarches pour contester un loyer qu'il jugerait abusif »*. Nul·lex n'est censé·ex ignorer la loi… Mais les enjeux ne sont pas les mêmes pour les locataires !

Après s'être démené·ex pendant des semaines pour trouver un logement, avoir joué de ses relations pour les personnes les plus privilégiées, avoir prouvé par copie de ses fiches de salaires ou avoir dû trouver une personne garante qui accepte ces risques qu'on est « un·ex bon·nex citoyen·nex » digne de la confiance financière de son bailleur, la perspective de se lancer dans un nouveau combat, juridique cette fois, en dégoûtera plus d'un·ex.

Ainsi, sur les 400 000 nouveaux baux signés chaque année, seules 1200 personnes en moyenne contestent leur nouveau loyer. Toutes les autres qui ne l'ont pas fait répercutent donc l'éventuelle hausse entre deux locataires et cela devient petit à petit les loyers du quartier invoqués par les bailleurs·euses au moment de justifier une nouvelle hausse de loyer.

Taux hypothécaire, IPC, charges d'exploitation, quèsaco ?

Le 1er juin de cette année, tous les médias se sont fait l'écho de la hausse du taux hypothécaire de référence de 1,25 % à 1,5 %. Mais qu'est-ce que c'est et en quoi cela influe sur le loyer ?

L'Office fédéral du logement (OFL) mandate la Banque nationale suisse (BNS) qui calcule le taux d'intérêt moyen des créances hypothécaires en cours pour toute la Suisse. Ce résultat est arrondi au quart de point. Chaque loyer est donc fixé selon le taux hypothécaire en cours au moment de la signature du bail.

Il devrait être baissé lorsque le taux baisse et peut être augmenté lorsque le taux augmente. Le loyer peut encore être indexé selon l'indice des prix à la consommation (IPC) publié par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Si l'indice augmente, la partie bailleresse peut tenir compte de 40 % de ce renchérissement. Elle peut encore invoquer une hausse de ses coûts d'exploitation et prend souvent en compte une évolution forfaitaire de 0,5 % à 1 % par année civile, sans justifier cette hausse par les frais réels qu'elle aurait engagés de manière supplémentaire.

Tous ces calculs relatifs au loyer devraient permettre à la partie bailleresse d'arriver à un rendement maximal, fixé par le Tribunal fédéral à 2 % de plus que le taux hypothécaire du jour, donc à un rendement maximal de 3,5 % à l'heure actuelle. Mais comme le montre l'étude citée plus haut, faute de contrôle étatique, la spéculation immobilière a de beaux jours devant elle et a créé une spirale infernale : l'augmentation générale des loyers sert de prétexte pour ➔

augmenter les loyers abordables qui sont ensuite alignés sur les « loyers usuels du quartier ».

Puisque les loyers représentent plus de 15 % du panier-type de l'IPC, leur hausse fait augmenter l'inflation qui est elle-même utilisée par les banques pour fixer les taux d'intérêts, et donc, à terme, le taux d'intérêt de référence de l'OFL. C'est le serpent qui se mord la queue.

Un bien comme les autres ?

Avenir Suisse, le think tank néolibéral, a publié un rapport que l'on peut résumer ainsi : *« circulez, il n'y a rien à voir; les discours alarmistes de la gauche sont de nature électoraliste; le risque principal d'une détérioration de la situation réside dans les trop nombreuses réglementations du marché du logement.»*

Une phrase de ce document semble emblématique et démontre que, pour Avenir Suisse, le logement est un bien comme un autre, soumis à la loi du marché : *« Pour réduire une demande excédentaire* [en logements, ndlr], *des adaptations de loyer importantes sont nécessaires»*. Forcé d'admettre que pour certains ménages la situation est devenue insoluble, le think tank renvoie la balle à l'État : plutôt que de limiter les rendements par un contrôle automatique et régulier des loyers, octroyons une allocation pour le logement aux personnes précarisées.

Privatiser les profits et socialiser les pertes, une formule qui continue à faire son chemin auprès des théoricien·nexs de la politique néolibérale.

Locataires·rices menacé·es

La session de septembre au Parlement a été l'occasion de constater, une fois de plus, à quel point les droits des locataires·rices sont fragiles.

Le 18 septembre, le Conseil des États a adopté deux projets de réformes hostiles aux locataires·rices. Ces attaques sont dirigées contre le droit de chaque locataire·rice de sous-louer son logement et contre les maigres protections en cas de résiliation du bail pour besoin propre des propriétaires (partie bailleresse).

L'ASLOCA a d'ores et déjà annoncé qu'elle s'opposerait à cette détérioration du droit du bail en lançant un double référendum si ces deux projets de loi venaient à être acceptés lors du vote final agendé en fin de session parlementaire.

Julia Huguenin-Dumittan

Vaud Immigration

LES ÉLECTEURS·ICES VAUDOIS·ES SE PRONONCERONT SUR LE DROIT DE VOTE DES PERSONNES « ÉTRANGÈRES »

Le 11 août 2023 s'est achevée la première campagne dans le canton de Vaud du mouvement Ag!ssons. Alors que celui-ci prétendait mettre en marche une *« révolution démocratique verte »* par le lancement de huit initiatives populaires cantonales, avec un « objectif minimal » de 75 000 signatures récoltées, la campagne n'a vu qu'une seule initiative sur huit obtenir les signatures nécessaires pour être soumise au vote populaire.

Quatre initiatives ayant d'abord été invalidées par le Conseil d'État avant même leur lancement, Ag!ssons n'aura réussi à récolter qu'un peu plus d'une quinzaine de milliers de signatures en l'espace de quatre mois pour les quatre autres textes. La quasi-totalité des signatures récoltées l'ont été pour l'initiative « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici », Ag!ssons abandonnant à mi-campagne la récolte pour ses autres initiatives.

Une démarche en solitaire

Comment expliquer un tel résultat ? Si la difficulté de faire récolter 75 000 signatures à une cinquantaine de bénévoles est une première réponse, faire signer à des citoyens plusieurs initiatives simultanément ne s'est pas révélé être une stratégie probante, cumulé à un lancement d'initiatives sans consultation d'autres organisations susceptibles d'être intéressées par les thématiques proposées, le tout en marge de l'initiative pour un salaire minimum, lancée par une large coalition de gauche.

Ag!ssons a cherché à *« imposer ses thèmes à l'agenda politique »*, d'où une campagne de récolte de signatures où le mouvement n'a pas cherché à impliquer – ou de manière tardive, bien après le début de la campagne – groupes syndicaux, partis politiques ou même associations de personnes « étrangères », avec lesquelles il n'y a pas eu de consultation préalable.

Préparer une campagne unitaire

L'idée d'accorder des droits politiques aux personnes « étrangères » n'est pas nouvelle dans le canton de Vaud et solidaritéS participe à la promotion de ce thème depuis des décennies : en 1992 et en 2011 déjà, la population vaudoise s'était exprimée sur des initiatives similaires.

Soutenues par les partis de gauche, les Vert·e·s, les syndicats et les associations de personnes « étrangères », ces initiatives ont été massivement rejetées par la population vaudoise à près de 74 % et 69 %. À titre de comparaison, l'initiative de 2011 avait reçu 43 % d'approbation à Lausanne, tandis que quelques mois plus tard, le PS, les Vert·e·s et La Gauche *[coalition solidaritéS-POP, ndlr]* avaient obtenu, à eux trois à Lausanne, 59,5 % des voix pour l'élection au Grand conseil en mars 2012.

Le lancement unitaire d'une telle initiative ne signifie pas automatiquement la possibilité d'obtenir une majorité, mais il en est certainement la précondition. Pour éviter un échec dans la votation qui viendra, il est impératif que les forces politiques, syndicales et associatives qui sont d'accord avec cette proposition s'en saisissent et mettent en œuvre une véritable campagne unitaire. Faute de quoi, le résultat de la votation risque d'être négatif et l'extension des droits politiques sera enterrée à nouveau pour de nombreuses années.

William Thibaut ■

Dépôt des signatures. 1er septembre 2023

Manu Friederich / USS

Manifestation nationale pour le pouvoir d'achat, Berne, 16 septembre 2023

National Social

RECONSTRUIRE LA PROTECTION SOCIALE POUR TOUTES ET TOUS

Ensemble à Gauche Genève a invité Verena Keller, professeure honoraire de la HETS-HES-SO et membre du think tank de gauche le Réseau de Réflexion / Denknetz, pour discuter de leur projet novateur de réforme des assurances sociales en Suisse. Entretien.

Protéger de manière égalitaire et unifiée toutes les personnes dans toutes les situations de manque de revenu – voilà ce que propose le Réseau de réflexion. Son modèle de réforme simplifie, harmonise et élargit les prestations de la protection sociale suisse.

Pourquoi réformer la protection sociale ? Le système de protection sociale suisse protège de manière fiable une partie de la population. Or, ce système est compliqué et présente de graves lacunes. Selon la cause du manque de revenu – accident, maladie, invalidité, chômage, maternité – une assurance différente qu'il faut identifier couvre une partie du salaire perdu, chacune selon sa propre logique. Une partie des travailleurs·euses n'est pas ou très insuffisamment couverte : tous les risques ne sont pas assurés (par ex. le divorce), la durée de la prestation est limitée dans le temps et que le montant versé est inférieur au salaire perdu.

Ces lacunes touchent les femmes en général et les mères cheffes de famille en particulier, les indépendant·e·s, les travailleurs·euses aux bas salaires, précaires et au noir – donc les groupes de population avec les plus importants besoins de protection. Pour pallier très partiellement les lacunes des assurances, diverses aides et allocations peuvent être sollicitées – si la personne en a connaissance et qu'elle fait preuve d'une perspicacité sans faille – notamment l'aide sociale, mais encore d'innombrables subsides et contributions spécialisées (subsides assurance-maladie, allocation de logement, bourses, etc.) dont l'accès est laborieux et les montants très modestes.

Si ces lacunes sont connues, peu d'acteurs politiques ont tenté de les résoudre dans leur globalité. Le Réseau de réflexion y travaille depuis plus d'une décennie. Il a publié, l'an dernier, un projet de réforme globale appelée Assurance générale de revenu (AGR). Le modèle simplifie, unifie et élargit les prestations.

En quoi consiste cette Assurance générale de revenu ? Le modèle consiste en deux branches : une assurance unique de perte de gain jusqu'à l'âge de la retraite et des prestations complémentaires (PC) pour toutes et tous. Il n'englobe pas la couverture de la vieillesse.

Le modèle est très simple : il part des institutions existantes et les fusionne. La nouvelle assurance issue de cette fusion sera une assurance unique et obligatoire. Elle sera indépendante de la cause de la perte de revenu et du statut des personnes. Ainsi, que le salaire manque pour cause de chômage, d'accident, de maternité ou de service civil, la personne touchera une même prestation équivalente à 100 % du salaire perdu, ceci tant que le revenu fait défaut. Une même prestation couvrira tous les statuts, que la personne soit salariée, indépendante, avec ou sans titre de séjour. Ce sera un traitement bien plus égalitaire qu'aujourd'hui.

Pour les temps partiels, les bas salaires et des familles nombreuses, le modèle propose d'élargir les prestations complémentaires (PC) réservées aujourd'hui aux rentiers et rentières AVS-AI. Elles seront identiques partout en Suisse. C'est donc une deuxième fusion proposée entre l'aide sociale actuelle et les innombrables autres allocations spécialisées et disparates (subsides assurance-maladie, bourses, allocation de rentrée scolaire, etc.).

L'accès à de telles aides est bureaucratique, les conditions sont souvent opaques et différentes dans chaque canton ou commune, la gestion en est coûteuse et les prestations extrêmement modestes. Le modèle y remédie avec une prestation unifiée et bien plus élevée qu'aujourd'hui : elle passera pour les besoins de base à 1675 francs par mois, tandis que l'aide sociale est à 1031 francs.

En plus des prestations financières, le modèle préconise un soutien personnel ou une orientation professionnelle, offerts sur une base purement volontaire par un service unifié, contrairement à la pratique actuelle où chaque institution recommence avec un « accompagnement » obligatoire sous peine de sanctions.

Quelles sont les limites du modèle ? Pour mettre les personnes à l'abri du besoin, d'autres mesures de politiques publiques sont nécessaires, notamment un salaire minimum, une politique du logement, une fiscalité plus équitable, des coûts de la santé supportables, l'accès à la formation ou encore la correction de l'inégale répartition du travail non rémunéré notamment dans la famille. Néanmoins, le modèle du Réseau de réflexion est pertinent. Il est ambitieux et réalisable à la fois. Avec ses propositions minutieuses et chiffrées, il cherche à stimuler le débat et à baliser des interventions politiques concrètes.

Propos recueillis par **Donna Golaz** ■

Ce projet a été publié sous la forme d'un livre à télécharger gratuitement sur denknetz.ch

Vaud

20000 SIGNATURES POUR UN SALAIRE MINIMUM

Le comité pour un salaire minimum vaudois a atteint et dépassé ses objectifs de récolte. La double initiative sera déposée prochainement.

Il y a plus d'un an, solidaritéS Vaud appelait avec la coalition Ensemble à Gauche toutes les forces politiques, syndicales et associatives à constituer un comité d'initiative pour un salaire minimum vaudois.

Premier succès : c'est une coalition très large regroupant pratiquement toutes les forces de la gauche syndicale et politique qui a pu voir le jour.

Second succès : lancé dans des conditions difficiles en raison des vacances d'été qui recouvraient presque la moitié du temps imparti pour les récoltes, ce comité a néanmoins réussi à obtenir près de 20 000 signatures sur les 12 000 requises. Mieux encore, avec sa double initiative, ce sont dans les faits presque 40 000 paraphes qui ont été obtenus ! **GM**

MENACES INTOLÉRABLES

Le 6 septembre, notre candidate pour les fédérales et députée au Grand Conseil Vaudois Mathilde Marendaz recevait une lettre odieuse comportant des menaces de mutilation, des intimidations et propos sexistes. Quelques jours plus tard, c'est un Conseiller communal du PS qui a reçu une lettre similaire incluant des propos racistes.

Les personnalités publiques de nos organisations portent nos idées d'émancipation et de justice, une critique franche des institutions, et n'ont pas à être inquiétées pour en être la voix. Ce n'est pas la première fois que des membres de notre camp sont victimes de pareilles menaces, et nous serons toujours derrière elles et eux pour affirmer notre solidarité et notre volonté de nous mobiliser collectivement pour défendre les droits démocratiques et contre la violence de l'extrême droite. **GM**

Neuchâtel En mouvement

MANIFESTER EST UN DROIT FONDAMENTAL

Notre camarade Nathalie Delbrouck a été injustement condamnée pour s'être opposée à son interpellation par une police violente lors d'une manifestation pacifique.

À l'occasion de la journée des banquiers organisée à Neuchâtel le 15 septembre 2022, un rassemblement pacifique avait demandé aux banques l'arrêt des investissements dans les énergies fossiles, facteur majeur de la catastrophe écologique.

La police n'a pas aimé. Alors que la manifestation touchait à sa fin, deux policiers ont interpellé avec violence une manifestante soupçonnée d'avoir coupé une balise (ruban plastique rouge et blanc) tendue par la police, qui ne servait à rien.

Ils l'ont plaquée contre un mur, menottée et emmenée au poste. Un spray au poivre a été utilisé. Un cycliste qui passait par là a reçu des coups de matraque. Bref, ce qui, sans cet activisme policier inutile, serait resté un rassemblement pacifique, s'est transformé au final en une véritable saga judiciaire.

Pas moins de cinq séances de tribunal ont été nécessaires pour arriver à un jugement formel : la police a le droit de tendre une balise même si elle ne sert à rien, la couper est un délit et la police a le droit d'arrêter les personnes soupçonnées. Le cycliste matraqué a vu sa plainte classée. Nathalie Delbrouck a été condamnée pour *« refus d'obtempérer »* et *« violences et menaces contre fonctionnaire »*.

Cela nous amène à faire deux remarques. Premièrement, le dispositif de surveillance lors de manifestations appelle à une formation particulière et un contrôle des policier·e·s pour que ce ne soit pas l'occasion pour certain·e·s de régler des comptes. Manifestement, il y a encore beaucoup de travail à faire. C'est au Conseil d'État de s'en assurer au lieu de simplement couvrir les agissements contestables.

Deuxièmement, la Justice se plaint en permanence d'être débordée et de ne pas pouvoir faire son travail. Nous constatons qu'elle multiplie les audiences, mais n'écoute pas les justiciables.

À la suite de ce jugement qui n'a rien retenu des témoignages des manifestant·e·s, nous ne ferons pas recours et arrêterons les frais.

Nathalie Delbrouck est victime d'une injustice. Nous en appelons aux autorités pour que la liberté de manifester ne soit pas insidieusement grignotée et qu'on n'en arrive pas à une situation où c'est la police qui fait la loi.

Henri Vuilliomenet ■

Une cagnotte a été ouverte pour couvrir les frais de justice : « Aidez Nathalie à défendre le droit de manifester ! » sur gofundme.com

ON EST LÀ!

La campagne de nos candidates pour le Conseil national a bien débuté : conférence de presse reportée dans tous les médias régionaux, belle ambiance avec le concert d'*In Trees* au bord du lac, marché gratuit à La Chaux-de-Fonds illustrant parfaitement notre slogan : *« produire moins, partager mieux, décider ensemble »*.

Nos affiches égayent les rues, mais ne plaisent pas aux réacs. Ils les arrachent et les couvrent de slogans antiféministes. Tant pis, on les remplace.

Pour nous aider à distribuer des flyers, coller des affiches ou des auto-collants « Transports régionaux gratuits, abo général 1000.- par an, 500.- pour les jeunes, les personnes à l'AVS ou en situation de handicap », n'hésite pas à prendre contact avec nous !

→ **ne@solidarites.ch**
→ **solidarites2023.ch**

ar-photo

Vue de l'exposition *No Memorials, 50 ans de mémoires de l'exil chilien à Genève.*

Genève Histoire International

50 ANS DU COUP D'ÉTAT AU CHILI

À l'occasion des 50 ans du coup d'État perpétré au Chili, qui a renversé le président Salvador Allende et son gouvernement issu de l'Unité populaire, ouvrant une période de terreur, l'Association Chili Genève 1973–2023 a proposé à la population une grande variété de rendez-vous : expositions, conférences, films, théâtre, défilés, recueillements, concerts…

Le jour même du 11 septembre a été marqué notamment par plusieurs débats qui ont eu lieu à Uni-Mail, auxquels plusieurs d'entre nous ont pris part. Une table-ronde a eu lieu à midi, retransmise en direct sur librAdio. Le soir, un acte commémoratif a eu lieu dans l'auditoire au nom particulièrement approprié de l'étudiant suisse et chilien Alexei Jaccard (enlevé en 1977 en Argentine et emprisonné au Chili avant de « disparaître »).

Si l'une des présentations a sur la fin pu contenir des aspects campistes, ce sont surtout les témoignages des invité·e·s et du public qui ont marqué. En effet, chacun·e se souvenait clairement de ce qui l'occupait ce 11 septembre 1973, au moment où les cris *« golpe de estado »* ont retenti à leurs oreilles.

Celles et ceux qui, au Chili ou ailleurs dans le monde, ont vu leur vie basculer, leurs rêves et espoirs se briser en même temps que le palais de la Moneda tombait. Et celles et ceux qui ici ont manifesté et apporté leur soutien par des réseaux solidaires pour accueillir les exilé·e·s.

Et à côté des mort·e·s, des disparu·e·s et des emprisonné·e·s qu'on commémore toujours, cette fois-ci le peuple chilien exilé a pu avoir une place pour y déposer aussi son témoignage. L'exposition *No Memorials*, au travers d'objets divers, d'une performance artistique de Marisa Cornejo forte et de plusieurs archives, met en lumière les chemins de l'exil chilien, cet exil pour lequel il n'existe pas de plaques, de commémorations, de mémoriaux.

Le devoir de mémoire est ainsi rempli, permettant également la poursuite des réflexions sur les impacts de la lutte chilienne sur les luttes d'aujourd'hui, 50 ans après.

Poursuivre le débat

À noter que la portée internationale du coup d'État de Pinochet et de ses complices chilien·ne·s et étasunien·ne·s, largement reconnue comme le début d'une phase d'affirmation ultra-violente de l'hégémonie néolibérale, fait qu'aujourd'hui les lectures se réclamant de l'expérience de l'Unité Populaire sont variées. Cela va des tendances d'un « réformisme radical » au sein de la social-démocratie à toutes les tendances anticapitalistes et révolutionnaires, parmi lesquelles certaines ne sont pas clairement anti-impérialistes.

La poursuite du débat sur la question est donc non seulement nécessaire mais capitale, non seulement pour le Chili d'aujourd'hui toujours aux prises avec l'héritage de la dictature, mais pour le monde entier aussi.

Nous devons en effet approfondir un regard critique de cette expérience du *« chemin vers le socialisme par la voie pacifique »*, de pourquoi elle a échoué, et quelles en sont les leçons. De nombreu·x·ses jeunes, chilien·ne·s ou non, étaient présent·e·s. Ils veulent comprendre le passé, pour construire au présent un outil d'émancipation sociale.

La force du processus chilien réside dans les gens d'en bas, les sans-voix, qui sont devenus les protagonistes essentiels de cette révolution naissante, dont l'énergie créatrice, certes pleine de contradictions, a été stoppée par le coup d'État et surtout par la répression qui s'en est suivie.

Comme l'écrivait Franck Gaudichaud, en conclusion de son livre Chili 1970–1973. Mille jours qui ébranlèrent le monde :

> « Si l'Unité populaire continue à nous interpeller, c'est qu'elle raconte les difficultés immenses d'un changement radical de société et d'une démocratisation pleine et entière à tous les niveaux, qui puisse réconcilier émancipation et représentation, participation démocratique et appropriation sociale. La question de l'indépendance du mouvement ouvrier, celle de l'autonomie des mouvements sociaux, les relations parfois difficiles – mais à la fois nécessaires – entre espace protestataire et champ partisan, entre gauches sociales et gauches politiques, la place de l'État et son rôle, doivent apparaître au cœur des réflexions sur cette période. Ceci sans nous faire oublier que, dans un tel moment de polarisation, une élite menacée dans ses intérêts fondamentaux est capable de s'appuyer sur le terrorisme d'État et l'interventionnisme de puissances étrangères pour rétablir ses privilèges.»

Marie Leblanc-Rigal Sébastien Bertrand ■

Toutes les activités 2023 à Genève : chiligeneve.ch

QUELQUES RÉFÉRENCES

- Les articles publiés à l'occasion des 30 ans et des 40 ans sur notre site (nunéros 31 et 257)
- Conférence de Daniel Bensaïd en castillan : poderpopular.info
- « Chili 1973, il n'y a pas eu d'affrontement direct avec l'État », entretien avec Franck Gaudichaud dans *l'Anticapitaliste*
- Dossiers sur le Chili de *Contretemps* (contretemps.eu) et de *Jacobin America Latina* (jacobinlat.com – en castillan)
- Sur la victoire stratégique de l'impérialisme et le laboratoire du capitalisme néolibéral : « Que Salvador Allende démissionne ou se suicide : retour sur le 11 septembre 1973 » sur lvsl.fr
- D'autres analyses proches du MIR, très critiques envers l'UP, notamment le livre de Pierre Rieben, *Chili, un an après le coup d'État* et le documentaire de 1973 de Patricio Guzman *La bataille du Chili*

Monde du travail International Écologie

NESTLÉ À VITTEL

DÉGRAISSAGES DANS L'EAU

Une grève « illimitée » a été déclarée mardi 5 septembre dans l'usine Nestlé Waters de Vittel (Vosges) après l'annonce de la suppression de 171 postes de travail. Selon la CGT, syndicat majoritaire, *« environ 80 % »* des 721 salarié·e·s sont en grève. Nous leur déclarons notre pleine solidarité.

Le 2 mai 2023, Nestlé Waters annonce qu'il suspend l'activité de deux des six forages dédiés à la marque Hépar, correspondant à 60 % de la production, en raison des *« conditions climatiques qui se détériorent »* qui *« rendent très difficile le maintien »* de la qualité de cette eau minérale. Le 16 mai, Nestlé annonce qu'il supprimera 171 postes d'ici fin 2023. Les élus du territoire mettent – évidemment – en cause *« certains activistes, des idéologues, qui depuis des années sapent l'activité de Nestlé Waters »*.

Après quelques débrayages d'avertissement durant l'été, les salarié·e·s se sont mis en grève mardi 5 septembre.

Sécheresse et licenciements secs

Une multinationale comme Nestlé a pour vocation de poursuivre inexorablement la progression de ses bénéfices (à deux chiffres) sinon l'activité est sacrifiée. Pour ce faire, les variables d'ajustement sont simples : produire plus au moindre coût. Ce qui englobe bien évidemment les coûts salariaux.

Dans le domaine de l'eau en bouteilles, les perspectives d'affaires s'assombrissent depuis une dizaine d'années. La crise climatique met en exergue le pillage d'une ressource vitale que constitue le commerce de l'eau en bouteilles, aggravé par le coût énergétique et en matières premières des bouteilles et des transports, souvent à très longue distance. Nestlé ne peut l'ignorer.

Une campagne de boycott mettant en avant l'épuisement historique des nappes et la découverte de gigantesques décharges de plastique issues des usines d'eau a eu un large écho en Allemagne. Lidl a par exemple retiré la marque Vittel de ses magasins. Les ventes ont chuté et Nestlé s'est retiré du marché allemand.

Depuis quelques années, la multinationale ne considère plus ce secteur comme prioritaire et cherche à se concentrer sur ce marché autour de ses trois marques les plus lucratives : Perrier, San Pellegrino et Aqua Pana. C'est ainsi qu'il a vendu toutes ses marques d'eau en Amérique du Nord à un fonds d'investissement en 2020. Les autres marques, ce qui pourrait inclure Henniez, sont potentiellement à vendre.

En ce qui concerne Vittel, l'épuisement des nappes mettait en cause l'alimentation en eau potable de la population. En 2017, Nestlé proposait d'en amener par un pipeline, ce qui aurait permis de continuer à pomper en abondance de l'eau estampillée « Vittel ». Cette fuite en avant a été bloquée par la justice fin 2019. Et maintenant c'est la ressource d'eau Hépar dont Nestlé arrête le captage, car il n'a pas plu depuis un an (sécheresse estivale, puis sécheresse hivernale). Les perspectives sont donc peu favorables et la vente de Vittel semble être inéluctable.

Mais pour vendre, il faut rendre la société rentable, et pour cela, il faut licencier. Des diminutions de personnel ont déjà eu lieu, mais jusqu'à présent cela a été fait en jouant sur des préretraites avec primes et plans sociaux. Là, une partie au moins des 171 licenciements d'ici la fin de l'année toucheront des employé·e·s loin de la retraite. C'est ce qui a déclenché la mobilisation.

Les activistes ont bon dos

L'argument de l'assèchement de la nappe est utilisé pour justifier les licenciements. Mais Nestlé, qui en est le seul utilisateur, à travers son quasi-monopole d'exploitation, connaissait la situation exacte de cette ressource. La multinationale a pourtant continué à la surexploiter à hauteur de 900 000 m³ par an. Des stocks en bouteilles ont même été constitués l'hiver passé afin de poursuivre les ventes.

Sur place, le Collectif eau 88 (le numéro du département des Vosges) se bat depuis plusieurs années pour préserver la ressource en eau. Sur leur blog L'Eau qui mord il dénonce : *« Il est clair que Nestlé manipule les autorités, les élu·e·s, l'autorité préfectorale, ses salarié·e·s et cherche des boucs-émissaires activistes, idéologues… Propos relayés de façon moutonnière par des élu·e·s locaux·ales. En réalité : qui a épuisé les nappes ? Nestlé à 80 %. Qui dénonce cette situation ? Le Collectif eau 88, qui ne cherche qu'à préserver la ressource en eau très menacée à court terme par le dérèglement climatique. Non messieurs notre activisme et notre idéologie n'a pas vidé les nappes d'eau que Nestlé exploite, il n'a cherché au contraire qu'à protéger cette ressource indispensable à la vie. Et les élus auraient dû, c'était leur responsabilité, se préoccuper de l'avenir. »*

À l'heure de mettre sous presse, la grève se poursuit. Plus de 1000 personnes ont pris part à une manifestation samedi 16 septembre à Vittel. Le secrétaire de la CGT Nestlé Waters, cité par France Bleu : *« Nestlé se dit socialement responsable, ils ont un devoir envers le territoire. On a rapporté pendant 30 ans des dividendes »*.

Alain Gonthier
En partie adapté de l'article « Nestlé à Vittel, une débâcle annoncée » paru sur le blog L'Eau qui mord

Plus de 1000 personnes ont manifesté à Vittel samedi 16 septembre 2023

Philippe Briqueleur

UAW

Le dirigeant du syndicat UAW lors du lancement de la grève, Wayne, Michigan, 15 septembre 2023

Monde du travail | International | Écologie | États-Unis

VERS UNE GRÈVE HISTORIQUE

Le syndicat UAW *(United Auto Workers)* a lancé une grève historique le matin du 15 septembre qui regroupe les travailleurs·euses de trois usines des trois grands constructeurs automobiles étasuniens. Le dirigeant de l'UAW, Shawn Fain, déclare qu'une *« grève totale est possible »*.

Ce sont près de 13 000 travailleur·euse·s qui se sont mis·e·s en grève dans trois usines d'assemblage des groupes General Motors, Ford et Stellantis (issu de la fusion entre Peugeot-Citroën et Fiat-Chrysler), dans le Missouri, l'Ohio et le Michigan respectivement. L'UAW, qui compte près de 146 000 membres au sein de l'industrie, dénomme sa stratégie la *« grève debout »*, rappel de la *« grève assise »* de Flint de 1936–1937 qui a contribué à la création du syndicat.

C'est la première fois que les trois marques sont visées en même temps. L'objectif est d'étendre le mouvement si les négociations piétinent.

Le syndicat demande une augmentation des salaires de 40 % – le même pourcentage que les dirigeant·e·s se sont octroyé·e·s – et la suppression de la classe d'engagement inférieure en vigueur depuis 2007. Les ouvrier·ère·s embauché·e·s après cette date ont par exemple des droits limités à la retraite et une progression salariale inférieure. Il existe également d'autres classes de sous-travailleur·euse·s, notamment celleux travaillant dans les centres de distribution des pièces détachées et bon nombre de celleux qui fabriquent des composants pour les véhicules électriques (voir encart). Les autres revendications sont une réduction du temps de travail à 32 heures (payées 40 heures), le retour à une indexation des salaires à l'inflation et la mise à niveau des conditions de travail pour les travailleur·euse·s temporaires à celles des employé·e·s permanent·e·s après 90 jours de service.

Le syndicat réclame une garantie d'emploi, mais aussi le droit de faire grève en cas d'annonce de fermeture d'une usine. Enfin, il est exigé un programme de protection des familles pour les travailleur·euse·s licencié·e·s. Ils et elles pourraient être ainsi rémunéré·e·s pour du travail de *care* au sein des services communautaires.

Une plus grande conscience de classe ?

Après des décennies d'austérité néolibérale qui ont décimé les syndicats du monde entier, les demandes de l'UAW et des travailleur·euse·s sont bien plus radicales que lors des négociations précédentes. Cela montre à quel point ces dernier·ère·s et leurs organisations se sont enhardis dans le sillage de la pandémie de 2020, et à quel point la conscience de classe générale du monde ouvrier a évolué au cours des dernières années.

En 2019 encore, 46 000 travailleur·euse·s ont fait grève chez GM durant quarante jours. Si le bénéfice de l'entreprise avait été réduit de 3,6 milliards de dollars, les travailleur·euse·s estimaient y avoir peu gagné. Le manque de pugnacité des dirigeant·e·s du syndicat de l'époque les avaient mené à conclure un accord à moindre coût.

Cette fois-ci, après avoir été élu·e·s aux postes de direction du syndicat sur la promesse d'une plus grande combativité, Shawn Fain et plusieurs de ses camarades engage le combat avec les dirigeant·e·s de l'industrie sur des bases nouvelles. Pour l'instant, il semble que l'heure est à la déstabilisation des constructeurs automobiles grâce à une approche agressive et très médiatisée.

Fain a déclaré à plus de 30 000 téléspectateur·ice·s sur Facebook Live que *« c'est une bataille de la classe ouvrière contre les riches ; les nanti·e·s contre les démuni·e·s; la classe des milliardaires contre tou·te·s les autres.»*

Antoine Völki Niels Wehrspann ■

DIRTY TRICKS DANS L'ÉLECTRIQUE

L'adaptation des géants automobiles à la production de véhicules électriques a bouleversé l'organisation du travail. Les différentes parties des véhicules, notamment les batteries, sont fabriquées par de multiples usines, parfois sous l'égide de partenariats entre les fabricants historiques et des conglomérats coréens (LG, Samsung).

Dans ces usines, les contrats d'engagement des travailleur·euse·s sont bien plus précaires que dans les usines d'assemblage final, même si celles-ci ont également subi une forte dégradation, poussant les employé·e·s à la grève. C'est également pour cela que l'unification des contrats d'engagement est centrale dans les revendications d'UAW.

Sans discuter de l'utilité des véhicules électriques dans la « transition énergétique », il est choquant que les conditions de travail dans ces nouveaux secteurs soient moins bonnes, alors que le gouvernement étasunien injecte des milliards pour « verdir » et relocaliser la production.

La pression à la baisse dans cette industrie vient en fait du principal producteur de véhicules électriques : Tesla. Car il n'y a pas de syndicat dans l'entreprise de l'homme le plus riche au monde…

Une centaine d'organisations écologistes étasuniennes ont lancé un appel de soutien à la grève, pour que celle-ci avance vers ce que Shawn Fain a appelé une *« transition juste »*.

UN BOULEVERSEMENT POST-OCCIDENTAL ?

Le dernier sommet des BRICS à Johannesbourg a annoncé son élargissement de 5 à 11 membres, en le présentant comme la volonté d'être une alternative au G7, pour construire un autre monde *« multipolaire »* sur le plan économique et politique. Est-ce un projet plausible ? Quelles sont leurs réelles motivations et leurs contradictions internes ?

Un premier constat. Derrière la dénonciation, indiscutable sur beaucoup d'aspects, du monde *« occidental »* et *« unipolaire »*, dominé par la puissance économique, financière et militaire des États-Unis, il y a une première contradiction évidente. L'ensemble « multipolaire » proposé se situe complètement dans le cadre des échanges marchands et des rapports capitalistes mondialisés. Nulle trace d'une critique fondamentale de la propriété privée, des conditions d'exploitation et d'appropriation de la nature et de la force de travail.

En quoi copier le capitalisme chinois ou indien serait plus émancipateur que de suivre les modèles états-uniens ou européens ?

Nouveaux concurrents

Le groupe actuel des BRICS (acronyme de Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) n'est pas exactement un modèle de développement social et écologique. L'Inde et la Chine sont les plus gros consommateurs mondiaux de charbon et le Brésil de Lula n'a pas pris la tête de la réduction de l'exploitation de nouveaux gisements d'énergies fossiles, de la préservation de la forêt amazonienne et de la lutte contre l'agriculture industrielle.

Les BRICS sont candidats à un nouveau plan de distribution des richesses de la planète. Deux d'entre eux (la Chine et l'Inde) visent la première place sur le podium mondial. C'est le reflet de la compétition acharnée entre des sociétés multinationales de nouveaux pays émergents avec celles des puissances traditionnelles. Des concurrences féroces, déjà vues ces dernières décennies entre les capitalismes étasunien, britannique, japonais, coréen ou européen.

Affaiblir l'adversaire ?

À défaut d'être une alternative anticapitaliste, est-ce que l'affaiblissement des économies du G7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni) créerait des conditions de luttes plus favorables dans nombre de ces pays ? Encore faudrait-il que ce BRICS élargi puisse constituer une concurrence et une menace réelles pour les pays capitalistes dominants.

Les pays candidats forment un ensemble assez disparate. L'Argentine est au bord de la faillite financière, avec une dette gigantesque auprès du FMI (45 milliards de dollars) et une inflation galopante (115 %). Même instabilité pour l'Iran, avec une industrie vieillissante, une contestation interne et une pauvreté croissante de la majorité de la population. Ces deux pays, auxquels on peut ajouter l'Éthiopie et l'Égypte, ne sont pas vraiment de nouveaux marchés solvables pour les grands États des BRICS.

L'Arabie saoudite, leader de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), et les Émirats arabes unis ont une solide stabilité financière, mais leur décision (en accord avec la Russie) de maintenir un prix du pétrole brut élevé aggrave la situation économique de leurs futurs partenaires. Parallèlement, l'Inde et la Chine profitent des sanctions contre Moscou pour importer du pétrole russe à prix cassé.

Nouvelles puissances

Le poids actuel de la Chine (70 % de l'économie des BRICS) en fera le pays dominant. Sera-t-elle pour autant le porte-parole des damné·e·s de la terre ? Sa montée en puissance l'a placée à la fois en tant que partenaire incontournable des États-Unis et premier acheteur des obligations publiques étasuniennes. Mais elle s'expose désormais à différentes mesures de rétorsion (taxes, limitations dans les importations, investissements et subventions publiques en faveur de certaines industries), destinées à redonner des avantages concurrentiels au *« made in USA »* sous couvert de défense de la démocratie et des droits humains. Résultat, les entreprises chinoises investissent dix fois moins qu'en 2016. Ces limitations ont aussi réduit les possibilités d'exportations.

Mais la croissance créée par 20 ans de mondialisation ont rendu toutes ces économies interdépendantes. Les relocalisations prendront du temps, si tant est qu'elles se réalisent. Pour beaucoup d'industries, produire en Chine reste la meilleure option. Et la Chine vise désormais le marché européen de la voiture électrique.

Alliances conflictuelles

La bureaucratie chinoise ne cherche pas exporter le *« socialisme aux couleurs de la Chine »* mais à élargir sa sphère d'influence et commerciale.

L'hétérogénéité des intérêts du groupe élargi, leurs faiblesses internes, voire leurs conflits (entre l'Inde et la Chine, entre l'Iran et l'Arabie saoudite) diminue la capacité des BRICS à agir en bloc. Outil politico-diplomatique pour Pékin, recherche d'équilibre pour New-Dehli, ces pays tissent des liens de circonstances plutôt que des alliances, le tout pour le profit exclusif des classes dominantes.

Pour les forces anticapitalistes, la perspective d'une coordination élargie et plus étroite doit se baser sur un programme de rupture et sur une indépendance institutionnelle avec tous les gouvernements de ce monde.

José Sanchez ■

Conférence de presse du 15e Sommet. Johannesbourg, 24 août 2024

South African Government

Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas

Manifestation contre l'islamophobie, Paris, 10 novembre 2019.

International Racisme Féminisme France

LES SIGNES OSTENTATOIRES DE L'ISLAMOPHOBIE FRANÇAISE

À la rentrée 2023, l'escalade islamophobe en France continue. Avec l'interdiction de l'abaya (et du qamis) dans les établissements scolaires, la stigmatisation des musulman·e·s, identifié·e·s à de véritables ennemi·e·s de l'intérieur se poursuit.

Depuis 2004 et la loi sur le port des signes religieux, la juridiction concernant la laïcité n'a cessé d'enfler et vise désormais à criminaliser l'expression publique de la religion, plutôt qu'à affirmer la neutralité de l'État vis-à-vis de celle-ci. L'État, de fait, s'exprime de plus en plus et sanctionne une religion en particulier, la religion musulmane étant fréquemment accusée d'être *« incompatible »* avec les *« valeurs »* républicaines.

De façon de plus en plus décomplexée, la *« défense de la laïcité »* est devenue une véritable traque à la visibilité de l'Islam et une lutte contre celleux qui le pratiquent.

C'est sur cette ligne de partage que repose le clivage politique sur la validation de l'islamophobie d'État. À droite, le soutien à Gabriel Attal est univoque, et l'*« islamisme »* est évoqué à l'extrême-droite comme chez Les Républicains pour caractériser le port de l'abaya.

À gauche, c'est sur deux dualismes que reposent les positionnements autour de la validation ou non de l'enjeu de la lutte contre les *« signes ostentatoires »* islamiques. Le premier oppose les *« vrais enjeux »* à des *« diversions »* et se justifie par la vieille préséance accordée au social sur tous les domaines dits sociétaux. Le deuxième reprend une autre ancienne de la gauche, à travers l'anticléricalisme d'un côté, et de l'autre, la défense des libertés individuelles.

La gauche « de gouvernement », le PS et le PCF, défendent donc globalement l'interdiction, même si quelques voix individuelles peuvent mettre en avant le caractère « non-prioritaire » ou politicien de la déclaration de Gabriel Attal. Cet alibi économiste sert le plus souvent à recouvrir d'une justification un racisme « cras », comme on a pu le constater à travers le tweet de Ségolène Royal, candidate aux présidentielles en 2007, qui associe l'abaya à un *« déguisement »* et l'oppose à la *« gratitude »* que devraient éprouver des jeunes musulman·e·s et racisé·e·s souvent issus de l'immigration à l'endroit de l'école.

Le PCF, plus investi sur les enjeux économiques en proposant *« d'envahir les stations essence, les grandes surfaces, les préfectures »* contre l'inflation abonde en une rhétorique voisine en opposant aux *« discours communautaristes sur l'abaya »* son attachement à un « art de vivre » Français.

Iels sont rejoints par une partie de l'extrême-gauche, qui s'aveugle par la répétition d'une identification héritée du 19e siècle de la religion avec le paternalisme, ou avec l'aliénation, indépendamment des rapports de force concrets et de la diversité des identités, de l'histoire. Lutte Ouvrière s'engage dans un « ni ni », en affirmant l'équivalence d'un uniforme religieux et d'un uniforme scolaire, symétrique d'une position tenue par les groupes ayant quitté le NPA lors de la scission de 2023, qui dénonce l'islamophobie qu'en associant la pratique de l'Islam aux *« pressions des religieux intégristes »* et aux *« replis communautaires »*.

À l'autre pôle de la « gauche de gouvernement », une ligne libérale émerge, dénonce le caractère stigmatisant de la circulaire, et nomme l'islamophobie, en défendant la liberté individuelle de se vêtir. C'est la ligne défendue par EELV, et par LFI, qui a engagé une procédure juridique en saisissant le conseil d'État contre la circulaire, sans cesser de défendre la laïcité.

La lutte contre l'islamophobie, prise en charge par des collectifs de racisé·e·s comme Scolarité sans islamophobie, Touche pas à mon abaya, ou la commission antiraciste en non-mixité de Sud-Éducation 93, n'est centrale que dans une fraction de l'extrême-gauche. Révolution Permanente mène ainsi une campagne proactive autour des enjeux sécuritaires et sexistes associés à la répression islamophobe d'une part, tandis que le NPA s'attache à mettre en avant le caractère central de l'islamophobie pour structurer la politique Française.

Loin d'être une *« diversion »* ou de ne concerner qu'une *« minorité »*, l'islamophobie est pour nous au fondement de la politique de construction de la nation Française sur une assise coloniale et Blanche, violente et aveugle à sa violence, qui implique de se différencier de l'altérité arabo-musulmane – criminalisée par sa seule visibilité, non sur le plan individuel mais comme communauté. Elle est un pilier de l'ordre racial, elle construit le consensus Blanc autour de l'État et de l'exploitation : le renverser est une priorité.

Hafiza B. Kreje de la Commission antiraciste du NPA ■

EN SYRIE, LE PROCESSUS RÉVOLUTIONNAIRE EST TOUJOURS OUVERT

Joseph Daher, l'auteur du livre *Syrie : le martyre d'une révolution*, revient sur les racines des affrontements actuels dans le nord-est du pays et sur le mouvement contestataire qui agite le sud.

Manifestation à Suwayda, 31 août 2023. Sur la pancarte de droite : *« Vive la Syrie libre et fière. La Syrie sans vous est un paradis »*

Suwayda 24

Quelles sont les causes profondes des affrontements entre les Forces démocratiques syriennes (FDS) et les clans Al-Akidat et Al-Shaitat vivant sous le contrôle de l'Administration autonome du Nord-Est de la Syrie (AANES) ? Tout a commencé lorsqu'Ahmad el-Khabil, surnommé Abou Khawla, chef du Conseil militaire de Deir ez-Zor, a été arrêté par les FDS, sous différents chefs d'accusations, notamment le trafic de drogue et l'incapacité à faire face à la menace imminente de l'EI dans la province orientale de Deir ez-Zor. Il avait été nommé par les États-Unis et les FDS en 2017 pour diriger, sous l'égide des FDS, la lutte contre l'État islamique dans la province.

À la suite de l'arrestation d'Abou Khawla, des troubles et confrontations militaires ont lieu entre les FDS et différents chefs de tribus arabes de la région. Les combats ont fait plusieurs dizaines de morts et de nombreux blessé·e·s, et ont entraîné le déplacement de milliers de personnes et des dégâts dans trois installations de traitement des eaux et deux hôpitaux.

L'événement ne traduit pas un quelconque soutien au chef de guerre Abou Khawla – accusé par tous, y compris les tribus arabes, de corruption et d'être empêtré dans les affaires criminelles – mais il reflète les griefs et ressentiments éprouvés par de larges segments des populations locales arabes et certains chefs de tribus dans la province de Deir ez-Zor contre l'AANES et les FDS, et leurs politiques locales.

De plus, sa détention était également motivée par l'influence croissante d'Abou Khawla et ses tentatives de contourner les FDS et de traiter directement avec les forces étasuniennes.

Vers quels problèmes et limites du système de gouvernance de l'AANES ces évènements pointent-ils ? Des critiques avaient déjà été formulées contre des formes de corruption et des structures de gouvernance dans la ville de Deir ez-Zor, où des pans importants d'acteurs locaux et des segments des populations locales arabes ont exigé à plusieurs reprises au fil des années des responsables étasunien·ne·s, principaux soutiens des FDS, d'établir une entité politique reflétant davantage les représentations locales, et plus indépendante de l'AANES.

Leurs principales critiques visent la répartition des postes et des ressources entre les individus ayant des responsabilités officielles au sein des institutions locales de Deir ez-Zor selon des allégeances tribales et familiales particulières, afin de consolider leur leadership face à des notables concurrents. Le pouvoir de ces personnes sur la fourniture de ressources, comme la gestion des comités des affaires humanitaires ou celle du carburant, ont par exemple été une source constante de tensions, parfois violentes, entre différentes tribus.

Cette situation a contribué à paralyser les institutions locales et à les rendre de plus en plus dysfonctionnelles. De plus, le manque d'opportunités économiques et la perception générale selon laquelle les FDS et l'AANES ont négligé les services de reconstruction et le secteur agricole à Deir ez-Zor, en comparaison aux efforts déployés dans les villes de Hassakeh et Raqqa. Avec la mise en place de l'administration dirigée par les FDS et la défaite de l'État islamique en Syrie en 2019, la situation des habitant·e·s de Deir ez-Zor ne s'est pas améliorée.

Le commandant en chef des FDS Mazloum Abdi a lui-même reconnu récemment dans un entretien des lacunes en termes de fourniture de services municipaux et de sécurité à Deir ez-Zor et a promis d'organiser un congrès avec les chefs tribaux et les acteurs de la société civile pour traiter ces griefs.

L'évolution de la situation dépendra de l'amélioration des capacités de services et opportunités économiques pour les classes populaires, et une plus grande inclusion des acteurs locaux.

Les autorités de facto de l'AANES ont imputé le soulèvement au régime syrien et aux *« forces extérieures »*. Est-ce le cas ? Y a-t-il une dimension régionale à ces hostilités ? Les dynamiques des derniers évènements à Deir ez-Zor sont principalement locales. Cela dit, il y a bien sûr de facto une dimension régionale, par l'importance politique de l'AANES. Différents acteurs régionaux tentent de profiter de ces évènements pour affaiblir l'AANES et avancer leurs intérêts.

Pour le régime syrien, les récents développements fournissent une occasion d'accroître son influence dans la région, avec l'aide de l'Iran, particulièrement à travers ses milices, en vue de reconquérir des territoires riches en ressources (pétrole et produits agricoles) et pousser vers la sortie les forces étasuniennes.

Contrôlant la partie de la province de Deir ez-Zor située sur la rive occidentale de l'Euphrate, Damas a soutenu les combats contre l'AANES et aurait également rétabli des liens avec plusieurs chefs de tribus, dont certains avaient historiquement des relations avec le régime.

De son côté, Ankara voit d'un très bon œil un affaiblissement de l'AANES et donc les troubles récents. De plus, les factions armées syriennes pro-turques ont récemment intensifié leurs bombardements sur la ville de Manbej, contrôlée par les FDS.

Dans ton livre, tu mentionnes une sorte d'autonomie limitée dans le sud de la Syrie, à Suwayda. En quoi les manifestations antigouvernementales actuelles à Suwayda, avec une forte participation des femmes, sont elles différente des manifestations précédentes ? Les vastes manifestations et grèves qui ont lieu dans le gouvernorat de Suwayda, peuplé principalement de la minorité druze, depuis la mi-août 2023 ont des caractéristiques spécifiques : la participation massive de la population locale, la durée – presqu'un mois maintenant – les modes d'actions et de résistance. Les manifestant·e·s n'hésitant pas à bloquer les routes principales qui relient les villes et villages de la campagne, créant des perturbations dans l'accès à la capitale Damas. Une grève générale a été déclenchée dans le gouvernorat, avec la fermeture forcée de toutes les institutions de l'État, à l'exclusion de celles classées comme services essentiels.

Les manifestant·e·s ont occupé les tribunaux et le siège du parti Baath dans la ville de Suwayda ainsi que d'autres bureaux du parti dans plusieurs villes du gouvernorat, empêchant les employé·e·s d'entrer. Iels ont également brûlé des portraits du dictateur Bashar al-Assad en scandant des slogans pour le renversement du régime. En plus de cela, le mouvement de protestation a souligné l'importance de l'unité syrienne, de la libération des prisonniers·ères politiques et de la justice sociale, tout en exigeant la mise en œuvre de la résolution 2254 de l'ONU, qui prône une transition politique.

Entre 2011 et 2013, plusieurs manifestations anti-régime ont eu lieu dans ce gouvernorat. Avec la militarisation croissante du soulèvement et la montée des forces fondamentalistes islamiques, la majorité de la population druze de Suwayda a progressivement adopté une position neutre. Cependant, le gouvernorat a connu un nombre croissant de formes de dissidence et de protestation ces dernières années, notamment à la suite de l'aggravation de la crise économique fin 2019.

La faiblesse du régime de Damas à cause de plus d'une décennie de guerre l'a contraint à faire des concessions dans la région de Suwayda, en accordant plus d'autonomie à certaines forces armées locales et en tolérant un certain niveau de dissidence. Des dizaines de milliers d'hommes du gouvernorat refusent par exemple de faire leur service militaire et de servir dans l'armée du régime.

Y a-t-il une chance que cette mobilisation se transforme en un soulèvement organisé à plus grande échelle ? Est-elle dangereuse pour le régime ? Si la résilience et le courage des manifestant·e·s de Suwayda sont à saluer, seule une extension du mouvement de contestation à d'autres régions peut lui permettre de se poursuivre et de représenter un véritable défi pour le régime. Des campagnes d'arrestations ont eu lieu dans différentes villes, comme Lattaquié et Alep depuis le début des manifestations à Suwayda. Les services de sécurité du régime craignent que le mouvement de protestation ne s'étende.

Si la mobilisation reste limitée au gouvernorat, le régime misera très probablement sur un enlisement, la fatigue des manifestant·e·s et les difficultés économiques résultant de la fermeture des activités économiques. La région dépend du régime en termes de fourniture de nourriture, de carburant et de services. Dans ce contexte, le mouvement de contestation va très probablement s'essouffler progressivement.

Des tentatives de création de nouveaux collectifs politiques ont eu lieu ces dernières semaines, par exemple le Mouvement du 10 août, avec comme objectif principal de remédier aux souffrances socio-économiques et politiques de la population syrienne tout en mettant l'accent sur la résistance pacifique et non confessionnelle. Ce nouveau collectif revendique des milliers de membres, principalement jeunes, dans les zones contrôlées par le régime, et s'organise de manière décentralisée et en ligne. Bien qu'il ait commencé dans les villes côtières de Lattaquié et de Tartous, il rassemble des individus de tout le pays et de diverses confessions religieuses et origines ethniques. Ce mouvement s'est toutefois jusqu'ici abstenu d'appeler à des manifestations, attendant qu'il atteigne une masse critique de soutien populaire et par crainte d'une violente répression.

Ces nouveaux groupes restent cependant assez restreints ne représentant pas encore un défi pour le régime au niveau national. La capacité des classes populaires à s'auto-organiser et à agir collectivement est encore très limitée par l'État.

Néanmoins, ce souffle de résistance populaire, qui rappelle à tous et toutes le soulèvement de 2011, montre que le processus révolutionnaire est toujours ouvert, envers et contre tout.

Propos recueillis par **Nadia Badaoui**
Version intégrale sur notre site ■

Joseph Daher, *Syrie, le martyre d'une révolution*, Paris, Syllepse, 2022

Économie Racisme Formation

UNE VISION LIMITÉE DU RACISME ET DU SEXISME

Les sciences économiques théorisent les discriminations liées au genre et/ou à la race à l'aide de deux modèles. On parle ainsi de *taste-based discrimination* ainsi que de *statistical discrimination*.

Taste-based discrimination

Le modèle *taste-based* est développé et popularisé par Gary Becker dans son livre *The Economics of Discrimination* publié en 1957. Cette publication fait écho à la situation ségrégationniste des États-Unis d'alors. Plutôt que de proposer une analyse du racisme ancrée dans une approche matérialiste, prenant en compte ses liens avec la structure d'exploitation, l'économiste réduit ce phénomène à un ensemble de comportements psychologiques individuels.

Le modèle de Becker présuppose l'existence de deux groupes qu'il nomme peu subtilement les *W* et les *N*. Il est indiqué qu'une majorité des individus issus du groupe W ont une « préférence » négative, représenté en termes de perte d'utilité ou dit de « bien-être », à entretenir des relations économiques avec des individus issus du groupe N. Cette aversion individuelle se traduit dès lors dans les faits par des salaires et un nombre d'emplois restreint pour les N en comparaison des W.

Pour autant, poursuit Becker, il suffit que le marché soit suffisamment « libre » et que certains individus W ne ressentent aucun désagrément à tisser des liens économiques avec les individus N pour que, selon lui, les effets de la concurrence fassent disparaître à terme l'effet économique de la discrimination, augmentant ainsi les salaires et le nombre d'emplois de celleux qui en étaient auparavant privé·e·s. Dès lors, le marché serait divisé, si ce n'est pour dire ségrégué, entre les firmes qui discriminent, employant exclusivement des personnes W, et celles qui ne pratiquent aucune discrimination, employant l'ensemble des personnes N. Une « solution » bien pratique pour les libéraux !

Statistical discrimination

Ce second type de modèles est inspiré par les travaux d'Edmund Phelps qui publie en 1972, dans *The American Economic Review*, un article nommé *« The Statistical Theory of Racism and Sexism »*.

Son modèle décrit l'existence d'une économie peuplée d'un groupe majoritaire, soit des blanc·he·s (ou des hommes), et un groupe minoritaire composé respectivement de noir·e·s (ou de femmes). Phelps estime que son modèle diffère de celui de Becker dans le sens où il s'applique d'avantage aux employeur·euse·s qu'il qualifie de *« liberals »*, les centristes de gauche étasunien·ne·s, qui sont censé·e·s ne ressentir aucun préjudice personnel basé sur la race et/ou le genre.

Pour faire suite aux différences avec le modèle précédent, les firmes sont hypothétiquement supposées incapables d'observer la productivité de leurs employé·e·s, un présupposé utile aux modèles néoclassiques qui partent du principe que la concurrence permet aux individus d'être rémunérés à hauteur de leur contribution à la production totale. Dès lors, il est admis que les firmes observent les seules caractéristiques censées renseigner sur la productivité des agents, la race (et/ou le genre). De là, en découle une estimation probabiliste de la productivité de l'agent qui repose sur les *a priori* et stéréotypes raciaux et/ou genrés de l'employeur·euse.

Un ensemble d'extensions théoriques formalisé par d'autres économistes au cours des années 90 ont tenu ensuite compte de la possibilité qu'ont les employé·e·s d'investir en leur propre « capital humain », par exemple en obtenant un diplôme, celui-ci censé refléter leur niveau de productivité.

Ainsi, les membres du groupe minoritaire, risquant d'être perçu·e·s comme étant peu productif·ve·s, seront découragé·e·s d'« investir » dans une formation. Confirmant *a posteriori* les croyances des employeur·euse·s.

Le racisme et/ou le sexisme ne reposeraient donc pas sur un ressentiment psychologique à la Becker mais plutôt sur l'incompréhension et la méconnaissance de certain·e·s, couplé au manque de « volonté » d'autres. Il suffirait donc de changements culturels, c'est-à-dire l'acquisition d'une meilleure *« mentalité »* du côté des employeur·euse·s et d'un plus grand *« goût pour la réussite »* du côté des employé·e·s qui sont injustement discriminé·e·s pour dépasser cette situation.

La traduction, une fois de plus, d'un narratif néolibéral qui ne permet pas une compréhension des mécaniques du racisme et du sexisme. On constate ainsi en Suisse une persistance des écarts salariaux entre les personnes enregistrées comme « femmes » et « hommes ». Près de 18% en 2020 selon l'OFS, ce qui ne prend évidemment pas en compte la charge de près de 50 % plus importante du travail domestique réalisé par la première catégorie de personnes.

Aussi, il est impossible actuellement de suivre précisément l'évolution de la distribution du travail et des opportunités liées à la race tant les statistiques officielles ne prennent pas en compte cette caractéristique structurante des rapports sociaux.

Antoine Völki
Cet article est le 3e d'une série consacrée aux sciences économiques. ■

Rowland Scherman

Les personnes discriminées devraient simplement cultiver un *« goût pour la réussite »* pour obtenir de meilleures conditions de vie… Marche sur Washington pour l'emploi et la liberté, 28 août 1963

Culture À voir Immigration *EN TOUS LIEUX*

UNE EXPO SUR LA RÉALITÉ DE L'ACCUEIL, DE BRIANÇON À CALAIS

Par des photographies, des témoignages audio et des vidéos, l'artiste Elisa Larvego illustre la réalité de la migration et de la solidarité aux frontières de la France, à Briançon et Calais, ou encore dans un squat à Lyon.

Du 24 septembre au 12 novembre prochains, Elisa Lavergo exposera à la Ferme de la Chapelle au Grand-Lancy (à Genève). À travers des photographies et des installations audiovisuelles, l'artiste se penche sur les obstacles dressés sur les parcours migratoires pour arriver ou partir de France, dans le contexte d'une Europe forteresse qui criminalise les exilé·e·s et d'une population civile qui se trouve bien souvent être le dernier bastion en lutte pour un accueil « digne ». Une table-ronde se tiendra sur le lieu de l'exposition le 8 octobre prochain.

Faire parler les exilé·es et les solidaires

Dès 2016 dans la « jungle » de Calais jusqu'en 2020 à Briançon, dans les Hautes-Alpes, et à Lyon, au squat Maurice-Scève, la photographe a recueilli une vingtaine de témoignages et d'images de personnes exilées et de militant·e·s. Délibérément, les légendes des photographies ne permettent pas d'identifier qui tient quel rôle : pour les exilé·e·s, la solidarité et la lutte politique font autant partie du quotidien que pour les solidaires.

L'autre volet de l'exposition est constituée d'une projection d'images des différents lieux, choisies pour leur neutralité, avec en fond sonore des témoignages de personnes exilées puis des militant·e·s. Les images filmées présentent seulement les décors, sans personnages, afin de permettre aux auditeurices de mieux se représenter la réalité racontée. Les témoignages des un·e·s et des autres se répondent pour brosser un portrait émouvant, clair et détaillé des lieux, des luttes, des obstacles et de la répression subie.

Les maraudes de Briançon

Le début du film d'Elisa Larvego expose la réalité des luttes solidaires à Briançon. Dans la montagne, les militant·e·s réalisent des maraudes pour porter secours aux exilé·e·s qui passent la frontière de l'Italie à la France en empruntant les routes dangereuses des cols. Ces maraudes sont appelées des « aller-vers » en France, un concept qui désigne tant la démarche de travail social, de lutte contre l'isolement que celle plus large de la migration.

À Briançon, les maraudes ont débuté à l'hiver 2015. Bientôt, le nombre de personnes qui arrivent nécessitera d'ouvrir un refuge solidaire pour les accueillir, le temps de reprendre son souffle, guérir des blessures superficielles (les blessures plus profondes mettront bien davantage de temps à guérir) et choisir où continuer sa route.

En 2023, Elisa a rencontré plusieurs maraudeur·euse·s qui lui ont raconté leurs expériences pour déjouer les dangers que représente la montagne pour qui ne la connaît pas. Mais aussi, les stratégies pour déjouer la répression policière, pour dénoncer le délit de solidarité qui provoque de nombreuses arrestations, parmi les solidaires. Une maraudeuse de Briançon sera d'ailleurs présente lors du finissage de l'exposition, le 12 novembre à 14 h, avec un ami exilé qui vit à Lyon.

Ces dernières années, les procès pour « délit de solidarité » dans la région ont été largement médiatisés, notamment celui des « 3+4 de Briançon ». Ceci a attiré l'attention sur la question et peut-être, permis de réduire un peu la répression subie par les personnes en lutte…

Calais : après la « jungle », l'oubli ?

Inversement, si la « jungle » de Calais avait été mise sous le feu des projecteurs en 2015–2016 au moment où le gouvernement a tenté d'organiser son démantèlement, depuis, on parle peu de ce qui se passe encore et toujours là-bas. Pourtant, il y a de quoi dire. Et les témoignages recueillis par Elisa sont bienvenus pour révéler cette réalité : destructions de biens dans le but de faire fuir, entrave au travail solidaire, violences policières…

Au travers des témoignages, on perçoit aussi distinctement la responsabilité de l'État, des lois, des choix politiques, qui mettent tout en œuvre pour rendre la (sur) vie impossible aux personnes migrantes, aux militant·e·s et de plus en plus, aux associations d'entraide également.

L'exposition *En tous lieux* permet de sortir des généralités, des statistiques et des chiffres pour s'approcher des individus. Un processus nécessaire pour comprendre les parcours migratoires et ce qu'ils peuvent représenter comme difficulté, comme lutte incessante. À voir absolument !

Aude Martenot

Exposition *En tous lieux* d'Elisa Larvego
24.09 – 12.11 à la Ferme de la Chapelle, Lancy
Table-ronde le dimanche 8 octobre à 16 h

Elisa Larvego, Bouba & Ibrahim sur la terrasse du refuge solidaire, Briançon, 2019

JAB
CH-1211 Genève 2
P.P. / Journal

LA POSTE

Journal solidaritéS - Case postale 2089 - 1211 GENEVE 2

solidaritéS 425 22 09 2023

C'est quoi ce journal ?

Vous tenez en main le journal du mouvement anticapitaliste, féministe et écosocialiste solidaritéS, présent avant tout aujourd'hui dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

Il joue un rôle indispensable du point de vue de l'information alternative en Suisse romande, afin que soient relayées les expériences de résistance, dans un contexte mondial où les inégalités se creusent.

Du local au national en passant par l'international, notre bimensuel donne des infos et des clés de lecture sur les thématiques qui nous concernent toutes et tous (travail, santé, logement, politique internationale, rapports de genre, économie, écologie, culture...).

C'est une gageure de publier un journal militant qui offre à nos lecteurs et lectrices des points d'appui pour les luttes actuelles et à venir; mais il faut bien penser pour agir !

Abonnez-vous !

Abonnements

SOUTENEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS !

☐ Annuel	fr.	80
☐ Étudiant·e·s, AVS, AI Chômeurs·euses		40
☐ Soutien		150
☐ 3 mois à l'essai		gratuit !

Vous pouvez vous abonner sur Internet : solidarites.ch/abonnement

Pour vous abonner, modifier votre abonnement, pour tout changement d'adresse ou toute question concernant l'envoi du journal :

→ solidaritéS
Case Postale 2089
1211 Genève 2
ou abos@solidarites.ch
ou +41 22 740 07 40

Sommaire

3 **National** Le logement, un droit fondamental soumis au marché

4 **Vaud** Les électeurs·ices vaudois·es se prononceront sur le droit de vote des personnes « étrangères »

5 **National** Reconstruire la protection sociale pour toutes et tous

6 **Neuchâtel** Manifester est un droit fondamental
Vaud 20 000 signatures pour un salaire minimum
Menaces intolérables

7 **Genève** 50 ans du coup d'État au Chili

8 **Monde du travail** Nestlé à Vittel : dégraissages dans l'eau

9 **Monde du travail** USA : vers une grève historique

10 **International** BRICS : un bouleversement post-occidental ?

11 **Racisme** France : les signes ostentatoires de l'islamophobie française

12–13 **International** En Syrie, le processus révolutionnaire est toujours ouvert

14 **Économie** Une vision limitée du racisme et du sexisme

15 **À voir** *En tous lieux* : une expo sur la réalité de l'accueil, de Briançon à Calais